

St Sébastien/Loire - AMAP

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU MARDI 20 DECEMBRE 2011

PRESENTS: Gwénaëlle Brument, Jean-Yves Guillet, Michel Montigné, Sophie et Didier Moreau, Jean-Noël Nicolas, Gilles Pruvost

ABSENTS EXCUSES: Claude Archidoit, Yves-Armel Carof, Arnaud Cornu, Christine Gilbert.

Rappel de l'ordre du jour

1 - Élection des membres du bureau

- 2 Dépôt des statuts : planning et acteurs (qui fait quoi pour que l'association soit créée au plus vite)
- 3 Présentation des devis des banques et assurances (et éventuellement choix et vote si suffisamment d'éléments)
- 4 Informations générales des producteurs de légumes
- 5 Éléments à prendre en compte sur les prochains contrats, en lien avec le contrôle accru des équipes de contrôles sanitaires
- 6 Règlement intérieur : ajustements par rapport au fonctionnement proposé en juin (cf. pièce jointe)
- 7 Organisation d'une soirée en janvier ou février... Choix de la date, du lieu, du format et répartition des rôles... Proposition de l'invitation de tous nos producteurs à cette soirée, de la présentation à tous du règlement intérieur et de l'appel de cotisation.
- 8 Verre de l'amitié

Points additionnels proposés en début de séance :

- Cas particulier de l'AMAP Poisson
- Liste de diffusion : quels messages ?
- Mise à jour site AMAP 44

1. Election des membres du bureau

Lors de l'assemblée constituante, une proposition de bureau a été faite.

Une présidente : Gwénaëlle Brument Un vice-président : Didier Moreau Un trésorier : Jean-Yves Guillet

Une secrétaire : Sophie Charbonnel-Moreau

Vote de ce bureau à l'unanimité des présents.

2. Dépôt des statuts : planning et acteurs

La version finale des statuts (V5) est prête.

Gwénaëlle se charge des opérations liées au dépôt à la préfecture (téléchargement des formulaires, acquisition d'un timbre fiscal, dépôt en main propre en préfecture) pour la première semaine de janvier dernier délai, avec l'aide éventuelle de Sophie.

3. Présentation devis banques&assurances

3.1. Assurance Responsabilité civile

En absence de critère différenciant de type éthique pour les assurances, le critère du prix sera notre principal critère de choix.

A ce jour, seuls 2 devis sont connus dont l'un jugé très compétitif : Groupama pour environ 90€ /an.

La déclaration officielle des statuts au journal officiel étant un préalable à l'ouverture d'un compte et d'une assurance, on se donne encore du temps avant d'entériner le choix Groupama.

3.2. Banques

Notre besoin est minimaliste : avoir un compte + un chéquier (ni carte bancaire ni accès internet).

Il est possible de trouver sur Internet des classements des banques françaises et internationales en s'appuyant sur différents critères éthiques, comme par exemple la transparence financière (cf. http://www.amisdelaterre.org/IMG/pdf/Guide_banques_VSite.pdf , http://jechangedebanque.org/toutes-les-banques-ne-se-valent-pas/).

Parmi les devis connus, et après une première sélection, sont mis en concurrence La NEF et La Banque Postale.

Principaux points forts et faibles de chacune de ces 2 banques :

	La NEF	La Banque Postale
Avantages	→Banque la mieux notée en terme éthique	La meilleure banques généraliste en
	(ne finançant que des projets solidaires).	
	→Philosophie en phase avec une démarche	dans les paradis fiscaux).
	d'AMAP.	Tarifs compétitifs : seulement 2,60 €
	→Portée pédagogique de ce choix,	par trimestre, soit environ 0,15€ par
	notamment vis à vis des amapiens.	an et par adhérent.

→Portée symbolique du geste	Proximité de part l'important réseau des bureaux de poste.
Coûts plus importants. D'une part l'adhésion implique l'acquisition de 3 parts sociales de la NEF, soit 3*30€ = 90€. D'autre part, des frais de fonctionnement de 12€ par trimestre, soit 48€ par an. Au bilan, un surcoût par adhérent d'environ 2€ la première année, et d'environ 0,70 € les années suivantes. Moins pratique : une seule agence Crédit Coopératif (à laquelle la NEF est financièrement adossée).	la priorité à l'aspect financier plutôt qu'à l'aspect éthique.

Un vote a eu lieu pour tenter de départager ces deux banques.

A l'issue du vote (1 abstention, 3 voix pour la NEF et 3 voix pour LBP), la présidente n'a pas souhaité faire valoir le droit que lui confère nos statuts de traiter sa voix comme prépondérante (ce qui aurait arbitré le choix en faveur de la NEF).

Il a au contraire été décidé de procéder à un sondage auprès des amapiens pour recueillir l'avis majoritaire sur ce sujet. Un vote de type Doodle sera donc proposé dans quelques jours avec une date limite au dimanche 8 janvier 2012.

La décision sera entérinée lors d'une prochaine réunion du conseil d'administration sur la base de ce sondage.

4. Informations générales des producteurs de légumes

Nos paniers de légumes sont bien garnis pour la saison. Les conditions climatiques très particulières cette année font que nous avons dans nos paniers des légumes qui étaient initialement prévus pour beaucoup plus tard. Nos paniers, en principe calculés sur la base de 13€, sont souvent garnis comme des paniers de 16€.

Pauline et Guillaume commencent à sensibiliser par oral les amapiens sur le fait que les paniers seront probablement moins garnis un peu plus tard dans la saison. Il est même possible qu'une à deux distributions sautent pendant la période creuse de mars/avril.

Le CA (conseil d'administration) pense que Guillaume et Pauline doivent continuer à informer par eux-mêmes les amapiens de la situation. Les mails, envoyés chaque semaine par Pauline pour nous indiquer le contenu du panier est un excellent vecteur d'information pour permettre aux producteurs de communiquer :

- sur le contenu des paniers,
- sur les problèmes et les risques qui les préoccupent (ex : impact des conditions météorologiques de la semaine sur le contenu des paniers présents ou futurs),
- ce qui pousse bien, ce qui pousse mal (portée pédagogique pour beaucoup d'amapiens)

Nous leur conseillons donc d'enrichir encore leurs mails, et d'utiliser la formule « n'hésitez pas à venir en parler avec nous » pour encourager le dialogue producteurs/consommateurs.

5. Eléments à prendre en compte sur les prochains contrats

Périodiquement, les modes de consommation alternatifs sont surveillés par différents organismes, avec le but officiel de protéger les consommateurs.

Actuellement, il semble qu'il y ait une pression pour étendre ou généraliser :

- les produits emballés avec marquage des dates limites de consommation
- le marquage des dates de ponte sur les œufs

Pour limiter les contraintes sur nos producteurs, nos contrats AMAP doivent renforcer le message d'une distribution sans échange d'argent. En particulier, il est souhaitable de faire apparaître sur nos (futurs) contrats une mention précisant : « Par ce contrat, je deviens propriétaire des produits qui me seront livrés ».

6. Règlement intérieur : ajustements par rapport au fonctionnement proposé en juin

Point reporté à une réunion du 9 janvier 2012.

Chaque membre du CA devra s'imprégner du sujet avant la réunion, voire venir avec des propositions construites, afin de limiter le temps de finalisation de ce sujet en séance.

7. Animation démarrage association

Rien n'a été complètement arrêté pour cette soirée.

La date doit être choisie au delà de la parution au journal officiel de la création de notre association.

Pour qu'il soit plus facile de réunir un maximum d'amapiens, nous visons plutôt un dimanche midi (si option « repas du midi » retenue) ou dimanche après-midi (si on se limite à un « goûter/apéro »).

La date visée est le dimanche 5 février 2012, sous réserve qu'il soit possible d'avoir une salle par la mairie.

L'idée serait de convier aussi tous les producteurs.

Dans une première partie, nous présenterons l'association et l'AMAP, et plus particulièrement les grandes lignes du règlement intérieur. Dans un second temps, nous partagerons les plats préparés par chaque famille participante. Nous pouvons également demander à Romaric Pesqueux (nouvel amapien) de nous prévoir une petite animation de type « conte botanique »!

Cette journée serait aussi l'occasion de collecter les premières cotisations.

8. AMAP Poisson

Cette AMAP est actuellement un peu en marge des autres : les distributions ne se font en effet ni le vendredi soir, ni à la maison des associations de Saint Sébastien. Nous ne connaissons pas les adhérents de cette amap et n'avons pas connaissance du contrat en cours.

De même Jérôme Lageiste, le coordinateur de cette AMAP, ne fait pas (encore) partie du conseil d'administration.

S'il l'accepte, nous pourrions l'accueillir au sein de nos réunions et faire voter son adhésion officielle

au CA lors de la prochaine assemblée générale.

9. Liste de diffusion

La liste de diffusion couvre actuellement deux besoins :

- émettre de l'information à tous les Amapiens
- communiquer sur des sujets connexes à l'AMAP, par exemple sur des sujets liés à l'environnement

Pour ne pas mélanger les deux sujets, il pourrait être pertinent de créer une deuxième liste de diffusion. Ce sujet sera traité lors de la prochaine réunion du 9 janvier 2012, en lien avec le règlement intérieur et les rôles de chacun.

10. Mise à jour AMAP 44

Notre AMAP est référencée sur le SITE de l'AMAP 44. Toutefois, les informations qui y figurent ne sont pas à jour.

Deux demandes de mises à jour ont été faite par mail au responsable du site Amap44., mais sans succès. Cette tâche reviendra au membre du CA désigné comme responsable des relations extérieures et devra être détaillée dans le règlement intérieur.

Ce point est donc remis à l'ordre du jour du 9 janvier qui traitera du règlement intérieur.

11. Résumé des actions

Action	Acteur	Date prévue
Faire une liste des membres du CA avec adresse et n° de tél	Sophie & Didier	Expédié en même temps que la proposition de CR au CA
Récupérer sur Internet le dossier de déclaration et le remplir Déposer les statuts en main propre à la préfecture	Gwénaëlle	Première semaine de janvier
Mettre les statuts finaux sur le site et les envoyer au CA	Sophie & Didier	Avant fin 2011 pour le site et expédié en même temps que la proposition de CR au CA pour les statuts
Mise à jour devis Groupama pour prévoir environ 100/110 adhérents et non 80	Gwénaëlle	Début janvier
Faire un sondage sur le choix de la banque	Sophie & Didier	Pour un résultat le 08/01/12
Demander à Pauline si elle maitrise l'outil informatique	Sophie & Didier	Début janvier
Réfléchir à un paragraphe de présentation de L'AMAP pour enrichir la page d'accueil du site internet	Michel	Début janvier
Voir si une salle serait disponible un dimanche, courant février	Gwénaëlle	Début janvier

Prochaine réunion : lundi 9 janvier 2012 - 20h30